

# AU SERVICE DES FAMILLES EN DIFFICULTÉ ET DES JEUNES SANS ABRI

## Pour une insertion dans la durée

La **Fondation Corot Solidarités** a pour objet de soutenir les projets d'aide à l'insertion des publics fragilisés, particulièrement les jeunes sans abri à Paris et les familles accueillies par l'association Corot Entraide d'Auteuil.

Créer une relation de confiance, apporter un soutien matériel approprié, proposer un cheminement attentif, depuis 1973 Corot Entraide agit sur ces trois leviers pour aider chacun à reprendre sa vie en main – gage d'un avenir autonome.

Notre action repose sur des moyens importants : deux centres d'hébergement, des locaux d'accueil et une équipe professionnelle de 135 bénévoles et 20 salariés.

La Fondation Corot Solidarités, habilitée à recevoir les dons déductibles de l'IFI, a été créée par Corot Entraide en 2012 sous l'égide de la **Fondation Caritas France** pour conforter ses actions d'insertion.

***Votre générosité est notre force, nous avons besoin de votre soutien.  
Je vous en remercie du fond du cœur.***

**Guillaume d'Halluin,**  
Président



### L'ACTION DE COROT ENTRAIDE EN 2024



**205 foyers  
accompagnés**  
(305 personnes)



**116 jeunes  
hébergés et  
accompagnés vers  
l'insertion sociale**



**47 800  
équivalents  
repas**



**2 600 tenues  
vestimentaires  
distribuées**  
(tenue complète de  
saison pour hommes,  
femmes, enfants)



**1 équipe soudée  
de 135 bénévoles  
20 salariés**

**En affectant une part de vos impôts à nos projets vous participez à l'insertion de jeunes sans abri et soutenez des familles et personnes isolées en difficulté du 16<sup>e</sup> sud.**

# VOS DONNS AGISSENT !

## Soutenir l'insertion des jeunes sans domicile fixe

L'accompagnement est fondamental pour la réinsertion des jeunes en situation d'urgence sociale.

- En 2024, vos dons ont contribué au suivi et à l'orientation de nos 116 jeunes accompagnés



40 % des sans abri ont moins de 25 ans

## Répondre à la demande de soutien alimentaire

Les personnes précaires ont de plus en plus de mal à faire face à leurs dépenses essentielles, alimentation et logement.

- En 2024, nous avons collecté 59 tonnes de produits (contre 50 en 2023) et servi 4 000 paniers alimentaires de plus qu'en 2023



## Moderniser notre structure d'accueil

Vos dons nous ont permis de réaliser 2 objectifs importants pour notre pérennité :

- **Maintenir des conditions d'accueil dignes** : pour assurer l'hygiène, la sécurité et le confort de nos résidents, nous avons assuré l'entretien, la rénovation et l'équipement de notre parc d'hébergement.
- **Optimiser notre espace d'accueil** : la 1<sup>ère</sup> tranche de notre projet de mise aux normes de notre espace associatif (accueil, Épicerie sociale, vestiaire femmes) nous permet d'améliorer notre accueil. Le nouveau local du 8 rue Corot (mis à disposition par un mécène) nous apporte de nouveaux bureaux pour les entretiens confidentiels, les ateliers de lien social et de recherche d'emploi.

*Chaque don est précieux, merci de votre générosité !*

# NOS PRIORITÉS POUR 2025

## Parcours d'insertion des jeunes sans domicile fixe

Héberger des jeunes en chambre individuelle, apporter une aide alimentaire, accompagner chacun dans la réalisation de son projet individualisé



- Un don de 900 € (225 € après déduction fiscale) finance durant un mois l'hébergement d'un jeune en hôtel social. (Corot accueille 30 jeunes dans ce type de logement peu soutenu par la subvention publique)

« J'ai traversé des moments très difficiles à la rue. À Corot on se sent protégé et stimulé : avoir un toit, être écoutée et conseillée sans jugement permet de se reconstruire. Aujourd'hui je prépare mon projet professionnel pour aller travailler dans un secteur qui me plaît ! » Elsa, jeune hébergée de 22 ans, en formation pour devenir agent aéroportuaire.

## Consolider l'accompagnement des familles et personnes isolées

L'aide alimentaire, mais aussi le soutien à l'emploi, au numérique, aux démarches administratives (ateliers et permanences) et les activités de lien social (sorties,...) sont fondamentaux pour l'insertion des personnes précaires.



- Un don de 900 € (225 € après déduction fiscale) finance le suivi d'une famille durant 1 an

« Ma santé m'avait obligée à me reconvertir. À 50 ans c'est difficile. À Corot j'ai trouvé le soutien pour me remettre en condition, refaire mon CV et m'entraîner aux entretiens à l'atelier emploi. Ce coaching de plusieurs mois a été déterminant. J'ai signé un CDD en avril et j'ai un travail qui me correspond, merci à Corot ! » Joséphine, accompagnée depuis 2024.

## Achever la remise aux normes des locaux



- Un don de 2 500 € (625 € après déduction fiscale) financera la ventilation de l'Épicerie sociale
  - Un don de 4 500 € (1 330 € après déduction fiscale) contribuera à la rénovation électrique et la modernisation de l'Épicerie et du vestiaire femmes
- « Les travaux visent à sécuriser ces espaces d'accueil du public (bénéficiaires et bénévoles). Ils permettront une meilleure gestion des stocks des vêtements et des produits frais. » Alice, responsable Épicerie.

## Assumer les charges d'entretien pour offrir des conditions d'hébergement dignes



- Un don de 1000 € (250 € après déduction fiscale) finance l'aménagement d'une chambre

« Nous ne recevons aucune subvention publique pour couvrir nos charges d'entretien et d'équipement des locaux et des chambres (77 000 € en 2024). » Olivier de Hen, trésorier.

# PAR VOTRE DON À LA FONDATION COROT SOLIDARITÉS, VOUS SOUTENEZ L'INSERTION DURABLE

Votre don agit près de chez vous

## COMMENT EFFECTUER VOTRE DON

Votre don déductible de l'IFI 2025 doit nous parvenir **avant la date limite d'envoi de votre déclaration IFI** (et non la date limite du règlement de l'IFI en septembre).

- **Nous vous encourageons à privilégier le don en ligne :**

Par don sécurisé, carte bancaire ou prélèvement unique SEPA sur <https://www.fondationcaritasfrance.org/fondations/fondation-corot-solidarites/>



- **Par chèque à l'ordre de « Fondation Corot Solidarités »**

**Les dons à l'ordre de la Fondation Corot Solidarités sont déductibles à 75% de l'Impôt sur la Fortune Immobilière (dans la limite de 50 000 €)**

Votre reçu fiscal vous sera adressé après enregistrement de votre don (voir bon de soutien ci-joint)

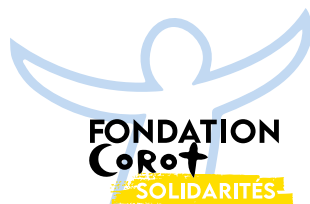
Pour plus d'informations sur les modalités de dons, les legs ou les donations, contactez :

**GUILLAUME D'HALLUIN,**

Président de la Fondation Corot Solidarités

Tel : 01 45 24 54 46 ou par mail : [president@corot-entraide.org](mailto:president@corot-entraide.org)

*Merci de nous aider  
à réaliser nos projets et  
pérenniser notre action !*



SOUS ÉGIDE DE LA FONDATION CARITAS FRANCE

FONDATION COROT SOLIDARITÉS  
4, RUE COROT - 75016 PARIS - 01 45 24 54 46  
[WWW.COROT-ENTRAIDE.ORG](http://WWW.COROT-ENTRAIDE.ORG) - [CONTACT@COROT-ENTRAIDE.ORG](mailto:CONTACT@COROT-ENTRAIDE.ORG)